

Matricules militaires

Lisieux 1896

M

Nom : *Heimery*

Prénoms : *Jules* **Surnom :** _____

Numéro matricule du recrutement : *659*

Classe de mobilisation : *1896*

ÉTAT CIVIL.

Né le *7 octobre 1876* à *Epoumazville*, canton de *Honfleur*, département de *Calvados*, résidant à *Le Thail*, canton de *Honfleur*, département de *Calvados*, profession de *journalier*, fils d'Alphonse Heimery et d'Elmire Heimery domiciliés à *Epoumazville*, canton de *Honfleur*, département de *Calvados*

SIGNALEMENT.

Cheroux *et*, sourcils *roux*
yeux *gris*, front *admirable*
nez *maigre*, bouche *maigre*
menton *grand*, visage *oval*
Taille : 1 m. *54* cent. Taille rectifiée : 1 m. *54* cent.

MARQUES PARTICULIÈRES : *Père supérieureur journalier*

Degré d'instruction : générale (1) *3*, militaire (2) *Exercé*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon dispensé frère au service
Compris dans la *2^e* partie de la liste du recrutement cantonal (*_____* portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

*Entré au 119^e Rég^t d'Inf^{anterie} à compter du 139^e 1897 comme jeune soldat affecté à l'activité.
Entré au camp de St-Jacques le 21^e 1897 en attendant son passage dans la réserve. Certificat de bonne conduite accordé.*

Dans l'armée active. *119^e Rég^t d'Inf^{anterie}*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *20^e Rég^t 1^{er} d'Infanterie*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *20^e Rég^t 1^{er} d'Infanterie*

Passé dans la Réserve de l'armée active le *1^{er} Novembre 1900*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

DETA.	Commune.	Substituts de région.	D'assigné ou de réserve.
<i>21^e 1898</i>	<i>Le Thail</i>	<i>Le Thail</i>	<i>D</i>
<i>21^e 1898</i>	<i>Calvados</i>	<i>Calvados</i>	<i>B</i>
<i>31-1-1904</i>	<i>Le Thail</i>	<i>Le Thail</i>	<i>R</i>

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Régiment actif d'Infanterie - Lisieux*

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le *119^e Régiment d'Infanterie* du *21 Août* au *25 septembre 1898*

A accompli une 2^e période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____

Passé dans l'armée territoriale le *1 Octobre 1910*

RÉFORME N° 2 par la Commission spéciale de LISIEUX, le 20 Mai 1912 pour

bon état de santé - Service armé en 1914

Décédé le 30 Mai 1918 au combat de Beaurivage (France) au 1^{er} Régiment

A accompli une période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le *Campagne comb. l'Allemagne du 14 Mars 1918 au 30 Mai 1918*

ÉPOQUE

DATE de la LIQUIDATION du service militaire.	La réserve de l'armée territoriale.	La réserve de l'armée territoriale.	La réserve de l'armée territoriale.
<i>10^e 1900</i>	<i>10^e 1900</i>	<i>10^e 1900</i>	<i>10^e 1900</i>

Genève. — Registre matricule. — 52-117-95.

1. Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 1 décembre 1883.
2. L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
3. Pour les hommes compris dans la 3^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajouré.
Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 1 de la loi.)